

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le vingt décembre deux mille douze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 13/12/2012

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

**PRESENTS** : Jean-Claude LEBLOIS, Christine RIFFAUD, Hervé VALADAS, Bernard DUMONT, Martine TANDEAU DE MARSAC, Bernard POUSSIN, Jean-Pierre ESTRADE, Pierre LANGLADE, Paul DUCHEZ, Jean-Claude BASSET, Gérard BEAUBIER, Catherine CELESTIN, Arlette DEMAR, Michelle DEMONET (en remplacement de Gérard BARRAUD), Dominique DUNAUD, Alain FAUCHER, Catherine GAUTHIER, Dominique GILLES, Valérie GIROIR, Hubert LEHMANN, Edith LERENARD, Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Henri PALA, Emmanuel POISSON, Marie-Claire RAPAUD-CHATEAUNEUF (en remplacement de Daniel CADET), Sabine VINCENT.

**EXCUSES** : Patrick DESCHARLES, Béatrice DUFOUR, Nadine MAGY, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX-BUSSY, Philippe STEYAERT,

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

## **2012-138 : RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de NOBLAT

Vu l'Arrêté Préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat

Vu la loi 84-53 modifiée du 26 janvier 1984

Vu les Décrets portant statut particulier des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris pour l'application de l'article 4 de la loi précitée,

Vu la Délibération 2012-125 du 06 décembre 2012 portant modification du tableau des effectifs

Monsieur le Président rappelle que suite à la création d'un service de Voirie au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le conseil communautaire a approuvé par délibération en date du 08 novembre dernier, la création d'un emploi de Technicien Territorial assurant les fonctions de technicien voirie/bâtiments.

Monsieur le Président expose qu'il paraît opportun pour l'établissement de créer un emploi d'agent de maîtrise qui pourrait assurer la fonction de technicien voirie/bâtiments afin d'élargir l'appel à candidature dans le cadre de la procédure de recrutement.

## **Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par 27 voix pour, 0 contre et 0 abstention**

**Approuve** le tableau des effectifs de la Communauté de Communes de Noblat annexé à la présente délibération,

**Précise** que les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans les emplois créés et les charges s'y rapportant sont inscrits au budget de la Communauté de Communes.

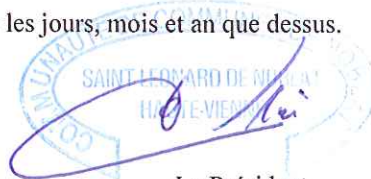
### **ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2012-125**

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le



Le Président,

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

Jean-Claude LEBLOIS

**Accusé de réception préfecture**

Objet de l'acte : RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Date de transmission de l'acte : 21/12/2012

Date de réception de l'accusé de  
réception : 21/12/2012

Numéro de l'acte : 2012-138 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20121220-2012-138-DE

Date de décision : 20/12/2012

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique  
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

**Communauté de Communes de Noblat**  
**Tableau des effectifs - 20 décembre 2012**

GRADES	Temps complet	Temps non complet	Cumui
Ingénieur Principal (fonction DGS)	1		1
Conseiller Territorial des Activités Physiques et Sportives	1		1
Puéricultrice cadre de santé	1		1
Éducateur des Activités Physiques et Sportives	7		7
Technicien principal 2ème classe	1		1
Technicien	2		2
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe		1	1
Assistant d'enseignement artistique	1	14	15
Educateur Jeunes Enfants		1	1
Rédacteur Territorial	1		1
Agent de maîtrise	2		2
Adjoint technique principal de 1ère classe	1		1
Adjoint technique principal de 2ème classe	1		1
Adjoint technique de 1ère classe	1		1
Adjoint technique de 2ème classe	8	1	9
Adjoint administratif de 2ème classe	6		6
Adjoint animation de 2ème classe	2	1	3
Agent social 2ème classe	2	2	4
Emploi spécifique Agent d'accueil LAEP		1	1
<b>TOTAL</b>	<b>38</b>	<b>21</b>	<b>59</b>

